



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

*Le Chef de Cabinet*

Paris, le **22 MAI 2015**

Références à rappeler :  
CAB IV/2 - CM/  
R042844.01.1

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez fait part au Premier ministre de votre souhait de le rencontrer afin d'évoquer les inquiétudes ressenties par les acteurs de votre secteur quant à l'application à la filière des sapeurs-pompiers professionnels des clauses de revoyure.

Il a bien été pris connaissance de votre démarche.

Toutefois, les contraintes de son emploi du temps ne permettront pas au Chef du gouvernement de vous recevoir. Croyez bien qu'il le regrette.

J'ai transmis votre correspondance à Monsieur Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'intérieur, et à Madame Marylise LEBRANCHU, Ministre de la décentralisation et de la fonction publique, afin qu'ils en prescrivent un examen approfondi.

Vous serez tenu directement informé de la suite qui lui sera réservée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Premier ministre

Sébastien GROS  
Chef de Cabinet

Monsieur Christophe DUMAS  
Secrétaire général de l'Union nationale  
des Syndicats Autonomes (UNSA)  
SDIS de France  
21, rue Jules Ferry  
93177 BAGNOLET

Hôtel de Matignon - 57, rue de Varenne - 75007 PARIS - Tél. : 01 42 75 80 00

**UFF UNSA**

Secrétariat Général n° .....

Arrivé le : **25/5/15**

Pour réponse du secteur :

Préparation réponse du SG :

Pour information :

A classer :